

## Recommandation tant qu'à l'utilisation du logo du Centre

Le logo du CERNEC ne peut pas être affiché juste à côté du logo (couleur) de l'université de Montréal. Les bleus étant trop différents, l'effet visuel est assez décevant. Le logo du Centre doit être appliqué en haut à gauche de vos documents. Cette recommandation s'applique à tout document imprimé (rapport, poster) ou électronique.

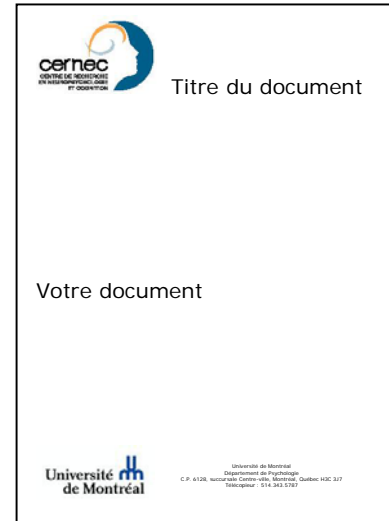
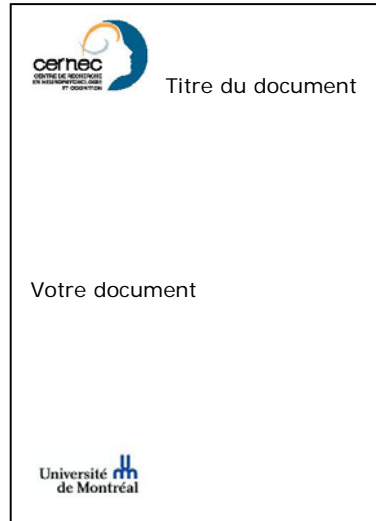
Exemple non recommandé



Exemple recommandé



Modèle de papier à lettre



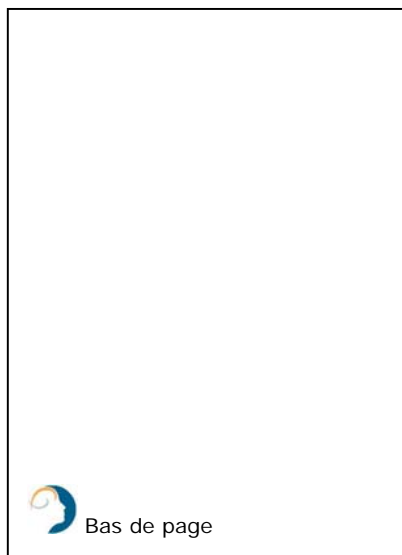
Voir le site web de la Direction des communications et du recrutement pour les règles d'utilisation du logo de l'université de Montréal.  
Site : <http://www.dcr.umontreal.ca/outils/logos.htm>

Une autre possibilité de logo existe, elle inclut le logo du CERNEC et celui de l'université de Montréal dans un ensemble respectant les règles établis. Ce logo peut-être utilisé pour tout document imprimé ou électronique.

#### Exemple recommandé



L'utilisation du logo seul, peut-être utilisé pour identifier des documents contenant de multiples pages (par exemple dans un bas de page).



Les logos du Centre sont disponibles en format JPG et EPS. Ils peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : [http://www.cerneec.umontreal.ca/Logo\\_f.htm](http://www.cerneec.umontreal.ca/Logo_f.htm). Un modèle de papier à lettre (Microsoft Word .doc) du Centre est aussi disponible à la même adresse.